AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément n° 3 au BULLETIN n° 23 d'AOUT 1962 — 24 AOUT 1962

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Il est recommandé de renouveler la protection dans les vergers des régions les plus chaudes de la Circonscription pour lesquels un premier traitement contre la seconde génération de carpocapse avait été préconisé le 7 août.

Respecter les limites légales d'utilisation des divers insecticides (bulletin du 24 juillet).

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers situés en secteurs ayant bénéficié de pluies importantes en juillet (partie nord du département de l'Aisne en particulier) quelques taches de tavelure sont observées.

Dans ces vergers réaliser un traitement fongicide, à réception

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

P51

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-Gérant : L.BOUYX